

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 octobre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le onze du mois d'octobre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 4/10/2022

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

Conformément à l'article
L 2121-25 Code Général des
Collectivités Territoriales, la
liste des délibérations est
affichée à la mairie et mise
en ligne sur le site internet, le
18/10/2022.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusée :

Mme BOUCHER Annick représentée par Mme LEVEQUE Béatrice

Secrétaire de séance : Mme SCHAEFER Virginia

DCM 2022-10-105 **Chasse sur la forêt communale de Courcy :**
Acte 3.6 : Domaine et patrimoine – autres actes de gestion du domaine privé

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention de chasse sur la forêt communale de Courcy pour la saison 2022/2023 avec l'association cynégétique « la Saint Hubert Brainoise ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de reconduire la convention fixant l'attribution et les réglementations générales de la chasse sur la forêt communale de Courcy, à l'exclusion de la parcelle C72 sur laquelle pourra être accordée, si besoin, uniquement une journée de chasse aux nuisibles.

Les jours de chasse seront les suivants :

Dimanche 2 octobre 2022
Dimanche 16 octobre 2022
Dimanche 6 novembre 2022
Dimanche 20 novembre 2022
Samedi 3 décembre 2022 (lièvres)
Dimanche 18 décembre 2022
Dimanche 8 janvier 2023
Samedi 28 janvier 2023
Dimanche 5 février 2023
Dimanche 19 février 2023

- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention pour la saison 2022-2023 avec le Président de l'association de chasse « la Saint Hubert Brainoise ».

- Charge Monsieur le Maire d'informer l'ONF, le PNR et l'Office du Tourisme des dates retenues.
- Fixe le tarif de location à 929€. Cette somme sera versée au Receveur Municipal – Service de Gestion Comptable de Saumur – à l'article 7035 de la section de fonctionnement du budget communal.

**Le secrétaire,
Virginia SCHAEFER**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**

